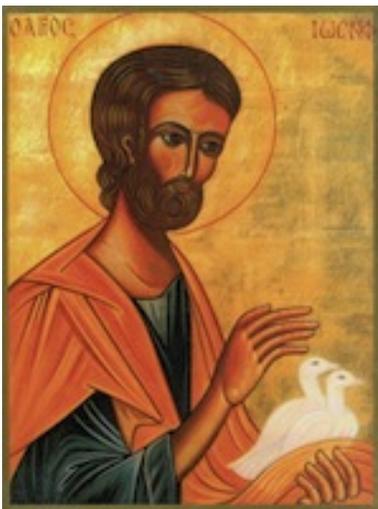


<https://www.eglisealareunion.org/?Saint-Joseph-plus-present-dans-les-prieres-eucharistiques>

Saint Joseph plus présent dans les prières eucharistiques

- Archives - Bonnes Nouvelles -



Date de mise en ligne : jeudi 20 juin 2013

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

L'époux de la Vierge Marie sera désormais mentionné dans toutes les prières eucharistiques du Missel Romain (jusqu'ici, il l'était seulement dans la prière n° I).

La Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrement a en effet émis le 1er mai dernier un décret à ce sujet.

Quelques mots sont donc désormais ajoutés au canon de la messe après le nom de la Vierge. Ce sera, pour la Prière eucharistique II : « Avec la Vierge Marie, la bienheureuse Mère de Dieu, avec saint Joseph, son époux, les Apôtres » ; pour la Prière eucharistique III : « Auprès de la Vierge Marie, la bienheureuse Mère de Dieu, avec saint Joseph, son époux, les Apôtres » ; pour la Prière eucharistique IV : « Auprès de la Vierge Marie, la bienheureuse Mère de Dieu, auprès de saint Joseph, son époux, les Apôtres ».

« Dans l'Église catholique, explique le Décret, les fidèles ont toujours manifesté d'une manière ininterrompue une grande dévotion envers saint Joseph, honorant solennellement et constamment la mémoire de l'Époux très chaste de la Mère de Dieu et du Patron céleste de toute l'Église, tant et si bien que, durant le très saint Concile Œcuménique Vatican II, le Bienheureux Jean XXIII prit la décision d'ajouter son nom dans le très vénérable Canon Romain. Ayant présent à l'esprit la communion des saints, qui nous accompagnent dans le cours du temps comme pèlerins en ce monde pour nous conduire au Christ et nous unir à lui, le Souverain Pontife Benoît XVI a bien voulu accueillir et approuver les vœux très pieux, formulés par écrit, en provenance de multiples lieux, une décision qui a été confirmée récemment par le Souverain Pontife François. »